BULLETIN CRITIQUE

Sont publiés à cette place les comptes-rendus des ouvrages adressés au directeur de la *Revue* : M. J. Marouzeau, 4, rue Schœlcher, Paris, XIV^e.

Les publications qui paraîtraient prêter moins à un compte-rendu critique qu'à un simple résumé seront analysées ou mentionnées dans l'*Année philologique*, publiée à la librairie des Belles-Lettres.

Linguistique et philologie.

E. Benveniste, *Origines de la formation des noms en indo-européen*, I : Paris, Adrien Maisonneuve, 1935, 224 pages.

L'indo-européen de Brugmann est dépassé. Il ne s'agit plus d'un « répertoire de symboles immuables », mais d'une « langue en devenir offrant dans ses formes la même diversité d'origine et de date qu'une langue historique et permettant à son tour, quoique restituée, une analyse génétique » (p. 2). Le point de départ de cette analyse sera fourni par la flexion nominale hétéroclitique (lat. *femur*, *feminis*, etc.), dont le caractère archaïque est depuis longtemps reconnu (cf. en dernier lieu l'article de G. Bonfante au tome III de *Emerita*), mais dont la genèse demeurait obscure. L'analyse, de proche en proche, se poursuit jusqu'à l'esquisse d'une théorie de la racine (ch. IX) : la racine indo-européenne est trilitère et comprend toujours, de part et d'autre de la voyelle *e/o*, un élément consonantique (ou sonantique) et un seul. Suit un chapitre de synthèse (X), restituant les premières étapes de la dérivation et de la flexion nominales. Enfin, l'auteur, qui jusque-là a négligé, de parti pris, les problèmes de valeur pour se consacrer aux problèmes de structure, étudie, à titre d'exemple, le rôle fonctionnel et sémantique du morphème **-dh-*, qu'il définit comme exprimant l'état, et spécialement l'état achevé (ch. XI). Au terme de cette recherche, à laquelle M. Benveniste fait assister et comme participer son lecteur, et où tous les principes de la morphologie indo-européenne ont été remis en question, les études indo-européennes se trouvent enrichies et renouvelées comme elles ne l'avaient plus été depuis la publication du *Mémoire* de Ferdinand de Saussure. Aussi bien est-il peu de travaux d'une hardiesse aussi rigoureuse, d'une originalité aussi féconde.

De la flexion en *r/n*, d'où est partie la recherche de M. Benveniste et

où elle revient aboutir (p. 184 et suiv.), le latin a conservé très peu de témoignages : *iecur/iecin(or)is*, *iter/itin(er)is* et *femur/feminis* (qui n'a pas d'étymologie) ; il a étendu soit *n* (*glūten/glūtinis*), soit, plus souvent, *r* (*uēr/uēris*, *ūber/ūberis*, *fulgur/fulguris*, etc.) ; de témoignages indirects, fournis par la dérivation (jeu des suffixes thématiques *-ro-* et *-no-*, etc.), pas davantage. Il est remarquable qu'à cet égard la morphologie latine soit moins archaïque — de beaucoup — que la morphologie grecque. Du moins l'infinitif latin conserve-t-il trace de ces neutres en *r/n* dans deux formations que M. Benveniste aura été le premier à rapprocher et à expliquer : l'infinitif passif en *-ier* et le gérondif. L'adjectif en *-ndus* a pour fonction d'indiquer très généralement qu'un substantif est l'objet ou le siège d'un procès ; il marque une dépendance à l'égard du nom verbal ; il est donc l'équivalent d'une forme fléchie du nom verbal ; l'adjectif et le gérondif sortent simultanément du nom verbal (discussion p. 135-144). Or, on peut isoler dans *-endo-* le suffixe italique *-do-* marquant l'état ; dans *tepidus*, *timidus*, l'adjectif procède directement de la racine ; dans *uoluendus*, *timendus*, il procède d'un thème verbal élargi par *-en-* ; ce nom verbal en *-en-* répond à l'infinitif grec en -εν. Mais en regard de ce dérivé en *-en-* apparaît dans *loquier*, *dīcier*, un dérivé en *-er ;* il faut partir de **fīer* désignant le fait de devenir et alternant avec **fīen* (d'où *fīendus*, « qui a rapport au fait de devenir ») ; la finale *-er* y apparaissant comme spécifiquement moyenne ou intransitive, le latin l'aurait étendue aux infinitifs en *-ī*, puis aux infinitifs en *-rī*, tandis que **fīer* était normalisé en *fīerī* ou *fīere*. On voit tout ce qu'une telle hypothèse a de séduisant (bien qu'elle doive faire à l'action du seul verbe *fīō* une place peut-être excessive).

D'une démarche « lente et parfois irrégulière » (préface), mais sûre, avec une rigueur quasi mathématique, M. Benveniste nous fait remonter jusqu'à une époque antérieure au genre grammatical (ainsi le cas direct du nom du « bovin », **g^{w}ōw*, n'est pas neutre, mais encore indifférent au genre et destiné à se différencier ultérieurement en un nominatif et un accusatif de genre animé, cf. p. 58) — jusqu'à une époque antérieure à la déclinaison, et où flexion et dérivation demeurent indifférenciées (cf. p. ex., p. 177-178, ce qui concerne le rôle de **-en-*). On se demande, d'ailleurs, quelle syntaxe mettait en œuvre une morphologie aussi rudimentaire. « La fixation d'une chronologie, écrit M. Benveniste dans sa préface, devra être la préoccupation dominante des comparatistes. » Peut-être, attendant trop de son lecteur, n'a-t-il pas toujours marqué avec autant de détail qu'on le voudrait les rapports entre les états de langue successifs qu'il définit. Au chapitre x, p. 178 et suiv., il « s'établit dans l'état primitif de l'indo-européen auquel la théorie de la racine nous reporte » et envisage l'opposition des thèmes tels que (I) **dérw-* et (II) **dréu-*, l'un et l'autre dérivés de la racine **der-* ; lorsque

les noms du type I reçoivent **-es-* (qui leur fournira notamment un génitif-ablatif sg.), le suffixe s'ajoute au thème sans en modifier le vocalisme : **dorw-/*dorw-os*, cf. gr. δόρυ/δουρός ; au contraire, lorsque **-es*, au degré plein, s'ajoute à un thème de type II, le suffixe du thème passe au degré zéro, où la racine se trouvait déjà : **dréu-/*drw-ós*, cf. gr. gén. δρυός ; de même, à partir d'un thème II, chaque addition ultérieure d'un suffixe au degré plein entraînera le degré zéro de toute la partie du nom qui précède. Le chapitre IV envisageait un état de langue plus récent, la flexion instituée, les désinences **-e/os* et **-s* de génétif-ablatif sg. se répartissant selon la nature consonantique ou vocalique de l'élément précédent ; aussi marquait-il avec netteté, dans les thèmes « en *-u-* », l'opposition de thèmes consonantiques (neutres intonés sur la racine) tels que **dórw-*, gén. abl. **dorw-ós* (gr. δουρός), et de thèmes à diphtongue (de genre animé et intonés sur le suffixe), tels que **dréu-*, gén. abl. **dréu-s* (skr. *dróh*). Mais quel rapport existe entre **dréus* et **drwós*, qui, formellement, semblent être à **dréu-* ce que **dérw-* et **dréu-* sont à **der-* et qui, historiquement, sont donnés comme ayant, à des moments différents, fourni à **dréu-* un génitif-ablatif singulier? L'indication donnée à ce sujet p. 179 manque de netteté.

Parmi les thèmes « en *-u-* », le nom du « jour », divinisé ou non, pose des problèmes difficiles, qu'aborde M. Benveniste p. 59 et 60. La racine **dei-*, dont dépend l'ensemble des formes, est pareille, par sa structure, à la racine **der-*, dont il vient d'être question. On attend, dès lors, à un stade ancien de l'indo-européen, deux dérivés **déiw-/deiwós* et **dyéu-/diwós* — et, à un stade plus récent, **déiw-/*déiwos* et **dyéu-/*dyéus ;* mais, à ce stade, le génitif-ablatif de **déiw-* apparaît sous la forme **diwós*. Y a-t-il eu intrication de deux types flexionnels? Pourquoi, d'autre part, pour expliquer le nominatif **dyēus* (lat. *nu-diūs*), l'accusatif **dyēm* (lat. *diem*), le datif **dyewei* (lat. *Iouī*), etc., M. Benveniste part-il d'un thème **dyēw-*, élargissement par *-w-* de la forme « radicale dissyllabique » **dyē-* (laquelle alterne avec **deyə-*)? S'il s'agit d'un **ē* phonétique, c'est-à-dire de **eə*, on ne s'explique pas la brève des cas obliques ; les abrègements dont il est donné des exemples p. 181 (bas) portent sur des longues apophoniques, ainsi dans le cas de hitt. *wātar*, gén. *wetenaš*, soit **(ə)wēdr/*(ə)wednos ;* mais de quel abrègement est susceptible **dyēw*, c'est-à-dire **dyeəw*? Ajoutons que l'accusatif **dyē(u)m* ne s'explique pas lui-même dans le cas où **ē* représente **eə*, car la consonne *ə*, comme l'enseigne M. J. Kurylowicz, devrait s'amuir dans **dyeəum* [qui aboutirait à lat. **dium*]. Il ne peut donc s'agir que d'une longue apophonique (comme l'auteur l'indique lui-même p. 177) et le recours à une forme « dissyllabique » **dyē-* élargie par *-w-* n'apparaît pas justifié.

L'ouvrage est d'une lecture difficile et ne s'adresse qu'à des comparatistes formés ; mais ceux-là éprouveront à le lire un plaisir intellectuel

que peu d'ouvrages de grammaire comparée sont capables de donner ; et ils seront émus de retrouver chez M. Benveniste cette clarté, cette puissance, cette maîtrise en un mot, qu'ils admiraient chez Antoine Meillet. A tous ceux, d'autre part, qui, sans être comparatistes, s'intéressent à l'histoire et à la préhistoire du latin, il n'est pas permis d'ignorer l'existence d'un travail destiné à dominer, pendant de longues années, les études indo-européennes.

Michel LEJEUNE.

Lateinisches Etymologisches Wörterbuch, von A. WALDE, 3e Aufl. von J. B. HOFMANN : Heidelberg, Winter, 1930-1936, fascicules 1-9 d'ensemble 720 pages ; le fasc. 1,50 Mk.

Cette troisième édition de l'illustre Dictionnaire de Walde en est, après six années, à la lettre *i* : n'attendons pas qu'elle arrive à la fin de l'alphabet pour la présenter aux lecteurs de cette Revue.

On sait que le Dictionnaire de Walde est, en ce qui concerne le latin, la somme de la science des néo-grammairiens ; le mérite incomparable de l'auteur a été de faire passer dans un répertoire étymologique tout ce qu'une grande génération de linguistes avait apporté d'enrichissements à l'étude du matériel latin.

Le caractère essentiel de l'ouvrage est de présenter pour chaque mot la totalité des explications et des possibilités étymologiques, y compris les plus hypothétiques et les plus contestables, mais soumises à une critique vigilante. Dans l'ensemble, le Dictionnaire constitue une véritable histoire de la science étymologique latine depuis Curtius.

Le réviseur, M. J. B. Hofmann, réviseur aussi, on le sait, de la grande Grammaire de Stolz et Schmalz, apporte à ces tâches ingrates tant de personnalité qu'il fait de l'œuvre confiée à ses soins une œuvre nouvelle. On avait pu reprocher à l'édition originale d'une part de traiter le mot comme une entité qui poursuivrait son existence pour ainsi dire en dehors de la langue sur la table d'épreuve du linguiste, d'autre part de regarder surtout la matérialité du vocabulaire en négligeant les formations et les significations. M. J. B. Hofmann est précisément un linguiste soucieux d'observer la langue en fonction des réalités et de la vie, comme il l'a montré par ses recherches personnelles (cf. sa *Lateinische Umgangssprache*) ; grâce à lui, les articles du dictionnaire non seulement se sont amplifiés, mais ont pris vie pour ainsi dire, les mots se revêtant des formations qui les portent à travers l'histoire, les significations portant la trace des rapports culturels : on voit, dans les derniers fascicules surtout, apparaître l'esprit qui a inspiré si magnifiquement le Dictionnaire étymologique d'Ernout-Meillet.

Les enrichissements sont considérables : les 720 pages publiées ne nous

conduisent qu'à la lettre *i*, tandis que la première édition était complète avec moins de 900 pages. Tel article, comme celui de *duim*, avait dix-sept lignes ; il occupe maintenant presque deux pages compactes. Est-il besoin de dire qu'un tel apport vient encombrer un peu plus les articles de Walde, qui étaient déjà d'un aspect massif et touffu à décourager parfois le consultant? Combinaisons de parenthèses, de crochets, de guillemets et de tirets, accumulation de chiffres, de numéros, d'abréviations, à travers lesquels il faut se faufiler pour suivre le développement d'une phrase schématique à subordonnées enchevêtrées, sans alinéas, sans repos... La rédaction de chaque article est un tour de force de la part de l'auteur, mais elle demande aussi un tour de force au consultant.

Pour qui sait la conscience et la richesse d'information de M. J. B. Hofmann, on doit s'attendre à ce que l'ouvrage soit strictement tenu à jour des publications courantes : je vois par le dernier fascicule (ainsi p. 705, sous *instar*) que la thèse de M. Benveniste, à peine parue, a déjà été utilisée.

Un scrupule vient seulement au consultant qui range les fascicules dans sa bibliothèque à mesure qu'ils paraissent : six années jusqu'à la lettre *i ;* à cette allure, il faudra bien encore dix ans pour arriver à *z*, et *a* aura vieilli, et la science étymologique se sera peut-être — il faut même l'espérer — encore une fois renouvelée. Un livre qui prolonge ainsi sa vie risque de traîner avec lui bien des choses mortes et prend un peu l'aspect d'un testament ; or, la linguistique est une science jeune, à qui convient la célérité.

J. Marouzeau.

J. Safarewicz, *Études de phonétique et de métrique latines* : Vilna, Nauk, 1936, 130 pages.

Plus que du courage, il faut de l'audace pour se lancer aujourd'hui dans le domaine de la phonétique latine, qui a connu depuis une génération plus de faillites que de découvertes.

M. Safarewicz, de toutes les questions que pose la phonétique latine, a choisi les plus difficiles peut-être, en tout cas les plus controversées : nature de l'initiale et de la finale ; syncope, apophonie et amuissement ; variations de la quantité et rôle du rythme ; rapports de la métrique avec la langue réelle. Questions connexes entre elles, mais telles que d'ordinaire la solution proposée pour l'une est contredite par les données de l'autre. M. Safarewicz a réussi à les grouper en un ensemble cohérent pour les résoudre par une formule qui suppose et fonde un système.

Donnons tout de suite les solutions, qui fixent les traits généraux du système phonétique latin :

Le latin possédait dans la période prélittéraire une tendance, peut-être héritée de l'indo-européen commun, à allonger l'articulation de la fin de mot. Il possède une autre tendance, exclusivement latine, à marquer l'indépendance phonétique du mot et à donner ainsi une valeur particulière à l'initiale. Une troisième tendance est de réaliser un rythme binaire en groupant les syllabes par tranches de deux mores à partir du début du mot.

On voit tout de suite que la tendance n° 1 explique l'interdiction de situer la fin de mot à certaines places du vers, par exemple de constituer une monnaie de longue avec la finale d'un mot (brève allongée) et l'initiale du mot suivant (brève réelle). La tendance n° 2 explique le changement de timbre des voyelles brèves en syllabe intérieure. La tendance n° 3 explique le processus de l'abrègement iambique, qui se produit là où le pyrrhique réalise un groupe de deux mores à compter de l'initiale.

Voilà du coup bien des difficultés expliquées.

Faut-il des autorités et des analogies pour appuyer ces tendances? L'allongement de l'articulation finale se constate dans diverses langues modernes, comme le tchèque et le polonais. L'indépendance phonétique du mot latin a été érigée en système par M. W. de Groot dans cette *Revue* même. La tendance au rythme binaire a été établie par M. A. Burger dans ses *Études de phonétique et de morphologie.*

Ce n'est pas qu'il n'y ait entre ces diverses tendances des contradictions, au moins apparentes. La plus forte est sans doute entre la tendance alléguée à renforcer les finales et la tendance souvent observée, par ailleurs, à les affaiblir. C'est affaire de chronologie, dit M. Safarewicz. Et d'établir que la première tendance n'agit que jusqu'au IIIe siècle avant notre ère, époque où apparaissent les premiers effets de la deuxième tendance. Comment a-t-on pu passer de l'une à l'autre, d'une tendance à la tendance contraire? Par l'effet, en particulier, de l'abrègement iambique, qui apparaît justement au IIIe siècle et qui détermine un abrègement des finales en commençant par certains mots dissyllabiques.

Le système, une fois établi, est exploité par M. Safarewicz jusqu'à ses extrêmes conséquences. Les faits que révèle la métrique s'expliquent par la seule considération de la phonétique : donc, la métrique n'est que le reflet des lois de la langue parlée ; donc, l'appel à l'influence grecque est superflu, ou du moins secondaire, et le fondement du vers latin doit se chercher à Rome, avant même les emprunts d'Ennius et de ses contemporains[1]. Enfin, tout s'explique indépendamment de la considéra-

1. Dirai-je qu'ici M Safarewicz me paraît faire trop bon marché de l'adaptation d'une métrique étrangère à une langue pour laquelle elle n'était pas exactement faite?

tion de l'accent : voilà donc ruinées, ou du moins inutiles, toutes les théories échafaudées en particulier par les métriciens allemands sur la nature et le rôle de l'accent de mot ou de phrase, sur les rapports de l'accent et de l'ictus, sur le rôle de la « Drucksilbe », etc.

La théorie a pour elle d'être simple, conséquente, et de se fonder sur l'observation directe de la langue, sans faire intervenir les emprunts indiscrets, les exceptions littéraires, les fantaisies et les licences.

Elle a contre elle, à mon avis, la nécessité et en même temps la difficulté d'établir une chronologie rigoureuse pour des faits qui remontent à une époque où les documents font défaut ; certaines lois sont fondées sur l'interprétation d'un mot, d'une forme, quelquefois d'une forme restituée (cf. l'utilisation des composés à premier terme *bene-*) ; des témoignages gênants sont éliminés par l'appel à l'analogie. Bref, M. Safarewicz se heurte aux difficultés que connaissent bien les phonéticiens latins.

Ceux-ci, sans doute, défendront leurs systèmes ; je ne devancerai pas leurs objections, qui du reste, j'en suis pour ma part convaincu, ne ruineront pas l'essentiel de la thèse présentée ici. Depuis l'essai de systématisation proposé par M. Juret (*Dominance et résistance*), j'estime que la tentative de M. Safarewicz est celle qui aura le plus de portée dans le domaine de la phonétique.

En ce qui concerne les rapports de la phonétique et de la métrique, l'entreprise de M. Safarewicz est, me semble-t-il, encore plus méritoire et plus digne d'examen. Dans cet ordre d'idées, L. Havet avait systématisé les observations qui tendaient à constituer une « métrique verbale » ; les règles qu'il avait énoncées manquaient de justification linguistique ; les explications tentées depuis émanaient surtout de philologues ; fondées sur les textes et non sur l'observation de la langue réelle, elles restaient pour ainsi dire « en l'air », orientées « ad libitum », et donnaient, surtout chez les métriciens allemands, l'impression d'une casuistique arbitraire ; la voix autorisée de M. Lindsay proclamait en vain la nécessité de traiter la métrique en considération de la langue parlée ; la métrique grecque s'était éclairée récemment, grâce à A. Meillet, à la lumière de la linguistique ; mais, comme le dit M. Safarewicz dans son Avant-propos, la métrique latine était la partie de la philologie classique dont les linguistes s'étaient le moins occupés. Grâce à M. Safarewicz et à quelques savants de la nouvelle école, parmi lesquels je me plais à nommer MM. W. de Groot, A. Burger, M. Nicolau, de nouveaux horizons sont ouverts à cette science. Dans un article que j'intitulais « Tâches du latiniste d'aujourd'hui » (*Revue des Études latines*, t. XI, p. 50 et suiv.), je signalais les lacunes de notre connaissance en ces termes : « Nous n'avons pas à proprement parler une *Métrique latine*... On dispute encore sur l'adaptation de la métrique grecque à la langue

latine, sur la rigueur des lois prosodiques et des licences métriques, sur le mécanisme de l'abrègement iambique, sur la constitution des groupes... La nouveauté et l'intérêt de ces recherches réside peut-être moins dans la nature des choses que dans la méthode. Si les faits, dont la plupart sont connus, peuvent s'éclairer d'un jour nouveau, c'est à condition qu'on les examine à la lumière des conceptions de la linguistique moderne... et en élargissant les cadres de la philologie de tradition gréco-romaine. » Je me réjouis de voir les jeunes latinistes entrer dans la voie que je recommandais.

J. Marouzeau.

R. Pfister, *Zum Aspekt der Verba des Sehens bei Plautus*, Inaugural-Dissertation : München, 1936, viii-64 pages.

M. Pfister se déclare adepte des thèses proposées par M. van der Heyde. C'est dire qu'il est assez sceptique sur le rôle de l'aspect verbal en latin. Il pense que les termes « Aktionsart, aspect perfectif et imperfectif » ne doivent pas s'employer en dehors des langues slaves. Il se défie de la grammaire comparée. Il est persuadé que le préverbe latin n'a en aucune façon le rôle grammatical qu'on tente de lui reconnaître. Cette prudence n'est pas blâmable en soi, et M. van der Heyde a su montrer dans son excellent exposé des théories, publié ici même, combien nous manquons de bases solides et de terminologie dans ce domaine. On ne peut donc en vouloir à M. Pfister de son attitude négative. Cependant, on s'étonne de plusieurs jugements sommaires, notamment contre K. H. Meyer. Il est singulier de citer le grec βαίνειν-βῆναι pour soutenir qu'un verbe ne saurait avoir d'aspect qui lui soit propre : remarque hors de propos, ou superflue, car l'auteur semble méconnaître ce qu'écrit Meillet dans l'*Esquisse* sur le système de l'*infectum* et du *perfectum*.

Quoi qu'il en soit, M. Pfister apporte du neuf sur le verbe *uidēre*. Tout d'abord, il remarque que, dans une subordonnée temporelle, *uideō* s'emploie presque toujours au présent (*ubi uidet*), ce qui le range dans une série connue : *abīre*, *exīre*, *redīre*, *uenīre*, *dare*, *emere*, *inuocāre*, *intellegere* et quelques autres. En outre, *uidēbam* n'existe pas chez Plaute. Il observe ensuite que, dans une subordonnée temporelle, le parfait *uīdī* ne se rencontre guère, alors que *conspexī*, *aspexī* sont de règle (jamais *postquam uidit* chez Plaute). Il y a contradiction apparente entre la première et la deuxième observation. D'après la première, *uidēre* serait perfectif. D'après la seconde, *uidēre* s'opposerait à *aspicere* comme un duratif à un momentané, et c'est pourquoi Lange et le *Dictionnaire étymologique* de Ernout-Meillet considèrent *uidēre* comme imperfectif ou indéterminé. M. Pfister pense lever la contradiction en déclarant que *uidēre* a une valeur résultative, ce qui ne veut pas dire perfective. Il y aurait dans

uidēre non pas l'achèvement d'une action, mais un aboutissement et un état. Ce qui différencierait essentiellement *uideō* de *conspiciō*, ce serait que le second exprime une action positive, tandis que le premier décrirait un état de conscience plus ou moins « subi » (cf. sur ce point J. Vendryes, *C.-R. de l'Acad. des Inscr.*, 1932, p. 192.)

M. Pfister tient beaucoup au terme de « résultatif ». Mais qu'entend-il par là, sinon l'idée d'achèvement? Il montre avec justesse que *uidēre*, « s'apercevoir », exprime le choc d'un fait sur la conscience et non l'opération des yeux. En réalité, M. Pfister nous semble avoir montré simplement que *uidēre* était perfectif. Et de cela nous lui savons gré.

Le parfait *uīdī* est bien mis en évidence ; c'est un parfait de « constatation ». Mais pourquoi ne pas reconnaître là une valeur analogue à celle de l'ancien parfait? Notons, du reste, avec amusement, que, sur l'emploi des futurs I et II, M. Pfister trouve tout de même que M. van der Heyde est trop sceptique, et il se rallie purement et simplement à la thèse qui fut celle de Varron avant d'être celle de Meillet.

En somme, cette thèse, par son contenu... et d'ailleurs par son titre, justifie mal le scepticisme de l'auteur. Malgré une méthode peu sûre et une information sommaire, elle apporte de bonnes remarques confirmatives sur l'aspect verbal en latin.

P. Meile.

L. Brunner, *Entwicklung der Funktionen der lat. Konjunktion* dum : Diss. Zurich, Tübingen, Laupp, 110 pages.

Cette dissertation, fondée sur le matériel encore en fiches du *Thesaurus*, dirigée par M. Leumann, est ce que nous avons de plus complet à l'heure actuelle sur les problèmes que pose la conjonction *dum*. Même après la publication dans le *Thesaurus* de l'article dont elle est en quelque sorte un développement, elle reste indispensable à consulter.

L'identification de *dum* particule enclitique et de *dum* conjonction ne fait pas de difficulté. Le sens de la particule se dégage d'expressions comme *manedum*, *tacedum* (*agedum* serait postérieur) et des particules composées, *interdum* par exemple ; ce sens est « un instant » ou « en attendant » (*eine Weile*), plutôt que celui proposé par M. Löfstedt de « à présent ». Le lien entre la particule et la conjonction, déjà expliqué par M. van der Heyde, est clairement exposé. On part de phrases comme *Pers.* 605 : *iube dum ea huc accedat ad me* ; parataxe qu'il faut couper entre *dum* et *ea*. Quand on lit *Mil.* 1403 : *mane dum narro*, on peut comprendre « reste un peu, je raconte » ou « reste pendant que je raconte ». Quant aux divers emplois de *dum* en tant que conjonction, c'est la théorie de l'aspect, seule, qui peut en rendre compte. M. Brunner, après M. Leumann (*Thes.*, p. 2202), l'affirme avec force et emporte facilement

la conviction ; *dum* prend des sens différents, « pendant que » ou « jusqu'à ce que », suivant l'aspect des verbes et de la principale et de la subordonnée. C'est parce que *redeō* est perfectif qu'on doit interpréter *mane dum redeo* par « reste *jusqu'à ce que* je revienne ».

La distinction que l'auteur introduit entre *dum* contemporel, « cependant que », et *dum* conterminatif, « aussi longtemps que », « jusqu'à tant que », est féconde. Elle rend compte, entre autres, des imparfaits après *dum*. On semble croire parfois que l'emploi de *dum* est incompatible avec l'imparfait ; certes, le tour est rare, mais M. Brunner montre que, impossible dans la phrase conterminative, il est très naturel dans la phrase contemporelle. Ainsi *Eun.* 728 : *at dum accubabam, quam uidebar mi esse pulchre sobrius* ; s'il y avait, au lieu de *uidēbar*, une forme verbale exprimant une décision ou une action aboutissant à un terme, l'imparfait *accubābam* ne serait pas de mise.

Le subjonctif est spécialement étudié : employé après *dum*, il conserve ses valeurs propres et se combine, sans la détruire, avec la notion d'aspect. Ainsi, après *dum* conterminatif, le verbe se met au subjonctif dans le cas où le résultat de l'action, qui se trouve dépendre d'une tierce personne ou des circonstances, ne peut être donné comme sûr : *mane dum redeat* fait pendant à *mane dum redeo* ; l'aspect, encore une fois, donne à M. Brunner la clé d'un mécanisme qui reste fermé à tant d'autres [1].

Après *dum* contemporel, le subjonctif est dû souvent à une finalité ; on observe aussi des contaminations de *dum* et de *cum*.

Enfin, la dernière partie de l'ouvrage, consacrée aux « fonctions logiques » de *dum*, esquisse, de main de maître, un tableau du subjonctif qui emporte la réflexion bien au delà de *dum*.

On ne saurait donner ici qu'un aperçu très incomplet de ce livre. C'est un travail riche et savoureux, une collection de faits bien appréciés, enchaînés par une pensée vigoureuse.

P. Meile.

O. W. Heick, *The « ab Vrbe condita » construction in latin* : Thèse Univ. Nebraska, Lincoln, 1936, 81 pages, 1 Dollar.

Bonne monographie, d'un type excellent et à recommander. Chaque fois qu'on prend la peine de réviser une règle, un usage, un procédé, on découvre que la doctrine courante laisse à désirer. Le tour dont il s'agit ici est fort bien analysé dans la Syntaxe de Riemann-Lejay-Ernout ; mais le cadre de cet ouvrage ne comportait pas de développement his-

1. Il va de soi que M. Brunner se réfère à la thèse de M. Barbelenet sur *L'aspect verbal en latin ancien* ; l'examen de ses théories sur ce sujet a conduit M. Barbelenet à diverses observations qui feront l'objet d'un article à paraître dans le prochain fascicule de cette *Revue* [Note de la Rédaction].

torique ; par contre, la Syntaxe de Stolz-Schmalz, qui fait l'histoire de la construction, contient des erreurs en ce qui concerne l'usage des poètes. Enfin, aucune étude jusqu'ici ne permettait de prendre une vue d'ensemble du phénomène et d'en tenter l'explication.

Les relevés de M. Heick portent sur tous les textes essentiels jusqu'à la fin de « l'âge d'argent » ; une statistique chiffrée, p. 71-72, est assez peu parlante, faute de données sur l'étendue des textes dépouillés : M. Heick en tire seulement l'impression 1° que la fréquence est à peu près la même chez les prosateurs et les poètes, 2° que les écrivains anciens se montrent plutôt conservateurs, tandis qu'à partir de Cicéron la construction prend une notable extension. Un relevé méthodique des différents aspects que comporte la formule fait apparaître, en outre, que son emploi est fonction de certaines conditions favorables : expressions juridiques, formules de datation, tours prépositionnels, locutions composées de certains verbes...

Peut-on, de ces conditions d'emploi, tirer des conclusions sur l'origine et la valeur de la formule? M. Heick s'y essaie, et son impression est qu'il y a là une manière d'expression concrète, analytique, élémentaire, substituée à l'expression synthétique par l'abstrait : par rapport à « après la prise de la ville », le tour « après la ville prise » représenterait une façon de parler simpliste, qui nous reporte au temps de la civilisation rudimentaire du Latium agricole.

Ce n'est pas mon impression. Que dirait-on, pour prendre un exemple dans notre langue, de celui qui voudrait considérer comme indice d'une mentalité rudimentaire la tournure adoptée par Racine dans *Athalie :*

« ... Faut-il vous rappeler le cours
Des prodiges fameux accomplis en nos jours?
Des tyrans d'Israël les célèbres disgrâces,
Et *Dieu trouvé fidèle* en toutes ses menaces :
L'impie Achab détruit, et *de son sang trempé*
Le champ que par le meurtre il avait usurpé... »

Je rapprocherais volontiers la tournure latine d'abord, comme le fait déjà Riemann, de l'emploi du neutre « consulto » et aussi de la proposition infinitive. Il y a là quelques usages qui paraissent avoir été caractéristiques à l'origine de certaine langue savante, soucieuse de l'analytique et de l'explicite, dont les écrivains, surtout à partir de la fructification inaugurée par Cicéron, se sont avisés de tirer parti, jusqu'à en faire une élégance qui avait l'intérêt d'être à la fois une rareté, un archaïsme et un idiotisme.

Quoi qu'il en soit, nous avons désormais entre les mains, grâce à M. Heick, les données du problème. Notre connaissance de la langue

s'accroît chaque fois que, comme il l'a fait, au lieu d'étudier en bloc la langue d'un auteur, on se limite à l'étude d'un fait de langue en étendant la recherche à toute une époque.

J. MAROUZEAU.

Histoire littéraire.

Publications du bimillénaire horatien :

Parmi les publications qu'a suscitées la commémoration horatienne, il faut faire une place d'honneur à celle qui constitue le tome IV, fascicule 1, de la Revue espagnole *Emerita*.

Ce volume nous arrive de Madrid en octobre, au moment où plus d'un des collaborateurs a pris son fusil pour défendre la capitale menacée, et ce monument de science sereine mérite d'être accueilli avec émotion, comme le message de ceux qui avaient profité de la récente ère de liberté pour entreprendre la renaissance spirituelle de l'Espagne.

On trouvera dans ce volume, outre une contribution de l'auteur de ces lignes, qui avait été invité en mars dernier à venir parler d'Horace à Madrid, des articles de haute valeur de J. M. PABÓN sur Épode IX, de A. TOVAR sur Horace et les Ménippées varroniennes, de A. MAGARIÑOS sur l'Ode I, 15, de P. U. GONZÁLES DE LA CALLE sur la métrique horatienne, de C. HERNANDO BALMORI sur l'emploi que fait Horace du mot illyrien *lāma*, et de G. BONFANTE sur les éléments populaires dans la langue d'Horace.

— Par une rencontre singulière, c'est d'Espagne encore que nous arrivent deux autres publications commémoratives.

D'abord un numéro extraordinaire de la revue *Palaestra latina*, publiée à Cervera (Lérida) par le R. P. E. JOVÉ, et qui contient, outre une adresse à Horace en vers de M. H. MARTIJA, une douzaine de communications importantes : J. LLOBERA, Q. Horatius Flaccus et A. Legionensis ; A. AVENARIUS, De Horatii operibus poeticis ; H. MARTIJA, Horatii vestigia in Prudentio ; R. RÍOS, Versiones Horatianae tres ; J. M. JIMÉNEZ, In Carmen saeculare commentarium ; D. RUIZ, De artificiosae harmoniae principio in Arte poetica ; G. MARTÍNEZ CABELLO, Horatius fabularum scriptor ; E. NEBREDA, Horatius poeta philosophus ; A. ESPINOSA PÒLIT, Horatius et Vergilius in Epodo XVI et Ecloga IV ; E. JOVÉ, Horatius doctis viris crebrius est in ore ; L. FANLO, Laudes Horatianae ; C. FRANK, Annales Carminum Horatianorum.

— L'autre ouvrage : *Horacio, el hombre, el artista, el filósofo, el ciudadano*, a pour auteur un membre dévoué de notre Société, M. Socorro Perez, « catedratico de lengua y literatura latina à l'Instituto nacional de sec. enseñanza de Las Palmas » (Canaries). Ouvrage sans références biblio-